



LABEL JEUNES EXCELLENCE

ÉCOLE FÉMININE DE FOOTBALL BRONZE



Lauréat « Fair-Play et Citoyenneté »

US Pont Ste Maxence
Stade Georges Decroze
32 Rue du Professeur Ramon
60700 Pont Ste Maxence

☎ 03.44.70.20.57
✉ uspontfootball@free.fr
🌐 www.uspontfootball.net

COUPON REPONSE JEUNES 2018/19

Je soussigné (e)..... représentant légal du
jeune.....

- 1) Certifie avoir pris connaissance du Règlement Intérieur de l'U.S.PONT FOOTBALL et m'engage conformément à l'article 1 à participer au suivi éducatif de mon enfant mis en place au club
- 2) Au sujet de l'article 3 rappelé ci-dessous, voici ma réponse pour le retour à notre domicile

Article 3 : PRESENCE

La présence des joueurs et le respect des horaires sont obligatoires à tous les entraînements et matchs pour les joueurs convoqués par l'éducateur. Les absences prévisibles doivent être annoncées à l'éducateur si possible 48 heures avant les entraînements ou les matchs.

Les parents, représentants légaux ou personnes définies comme responsables ce jour doivent remettre leurs enfants aux éducateurs responsables de la catégorie et s'informer du maintien des matchs et des entraînements. Le site internet du club ainsi que la page facebook peuvent les renseigner.

Un joueur perturbateur pourra être écarté de ses camarades momentanément et sous surveillance.

Pour les catégories U6 à U19 mineurs : aucun départ du stade avant ou en fin de séance ne sera accepté sauf en présence d'un parent, d'un représentant légal ou d'une personne responsable définie comme telle par les parents ; sauf accord écrit des parents ou représentants légaux autorisant le retour autonome de leur enfant à son domicile.

Chaque famille devra respecter les horaires de fin de séance, les éducateurs n'étant pas chargés de la garde de leurs enfants. Dans le cas de difficultés particulièrement graves, la Commission d'Éthique et de Discipline sera saisie.

Cochez les cases selon vos choix

J'autorise mon fils/fille à rentrer seul(e) lors de chaque entraînement ou matchs/plateaux ou les jours suivants : (entourez les jours où votre enfant peut rentrer seul)

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
-------	-------	----------	-------	----------	--------	----------

Je prendrai en charge personnellement mon fils ou fille après l'entraînement et/ou matchs/plateaux les jours suivants : (entourez les jours où vous le prenez en charge)

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
-------	-------	----------	-------	----------	--------	----------

J'autorise les personnes désignées ci-dessous à prendre en charge mon fils ou fille après les entraînements et/ou matchs/plateaux les jours suivants :

Lundi : Monsieur ou Madame.....

Mardi : Monsieur ou Madame.....

Mercredi : Monsieur ou Madame.....

Jeudi : Monsieur ou Madame.....

Vendredi : Monsieur ou Madame.....

Samedi : Monsieur ou Madame.....

Dimanche : Monsieur ou Madame.....

Signature précédée de la mention « bon pour accord et pris connaissance le... »